

Remise des prix

Fleurissement : 74 communes primées, dont 29 labellisées dans le Jura

C'est à l'hôtel du département qu'a eu lieu vendredi dernier 21 mars, l'incontournable remise des prix du concours des villes et villages fleuris. Elles sont 29, parmi les communes jurassiennes, à compter désormais une, deux ou trois fleurs attribuées par le jury départemental (la 4^e relevant du jury national). Mais bien d'autres ont aussi été mises à l'honneur au cours de cette réception.

Ce concours, lancé en 1959 par le ministère de l'Agriculture, vise aussi à récompenser tous ceux qui mettent en valeur des petits bouts de notre territoire. Mairies, commerces, particuliers... ont donc aussi été nombreux à voir leur nom inscrit au palmarès.



Les lauréats du concours de fleurissement 2024 réunis à Lons. Photo fournie par le Département du Jura

Communes, mairies, particuliers, commerces... le palmarès

• Communes de moins de 300 habitants

Hors concours : 3 fleurs : Rainans, 2 fleurs : Valempaire, Virey, Une fleur : Cognac, Val-Sommette et Vercia

Classement départemental :

1^{re} prix : Santans
2^e prix : Marigny
3^e prix : Menotey
4^e prix : Bressol
5^e prix ex aequo : Brans, Curier

Prix d'encouragement et de mise en valeur du patrimoine : Romain Viguerie pour la restauration de son lavoir.

• Communes de 300 à 1 000 habitants

Hors concours : 3 fleurs : Digna, Rochefort-sur-Yon, Anthume et Monnaïres ; 2

fleurs : Courbouzon et Maisod ; 1 fleur : Cosges, Champdivers, Cransac, Monnet-la-Ville et Villevieux.

Classement départemental :

1^{re} prix ex aequo : Plessis, Septmoncel / Les Molines
2^e prix ex aequo : Nancé, Etais
3^e prix : Mantry

Prix d'encouragement : Gergy

• Communes de 1 000 à 5 000 habitants

Hors concours : 3 fleurs : Salins-les-Bains, Tavaux et Conance (3 fleur en 2024) ; 2 fleurs : Arbois, Arinthod, Illeretans et Orgelot (2^e fleur en 2024) ; 1 fleur : Les Rousses (coup de cœur du jury régional)

• Communes de 5 000 à 10 000 habitants

Hors concours : 3 fleurs : Dole et Lons-le-Saunier ; 2 fleurs : Arbois, Arinthod, Illeretans et Orgelot (2^e fleur en 2024) ; 1 fleur : Les Rousses (coup de cœur du jury régional)

Classement départemental :

1^{re} prix : Fougerolles
2^e prix : Chauvain
3^e prix : Moissard
4^e prix : Bois-d'Amont
5^e prix : Mont-sous-Vaudrey

• Communes de 10 000 à 30 000 habitants

Hors concours : 3 fleurs : Dole et Lons-le-Saunier ; 2 fleurs : Saint-Claude

• Concours des maisons fleuries

Hors concours : Odile Martin (Larnaud, prix national), Jean Millet (Orgelot), Liliane Chalumeau (Villevieux)

Classement départemental :

1^{re} prix ex aequo : Raphaël Lacroix (Bois-d'Amont), Mariana Glowatz (Dole)
2^e prix ex aequo : Daniel Brochet (Tourment), Bernadette Marti (Lons-le-Saunier)

3^e prix ex aequo : André-Jordan (Mariage-sur-Ain), Evelyne Mervan (Cosges), Daniel Ailles (Tavaux), Corinne Chagrat (Conance)

• Balcons

Classement départemental :

1^{re} prix : Evelyne Prudent (Cransac)
2^e prix ex aequo : Isabelle Nicolas (Salins-les-Bains), Michèle Saillard (Valempaire)

• Décoration florale installée sur la voie publique

1^{re} prix : Nicole Nainot (Grandjean (Rive))

• Fermes fleuries

Hors concours : Renée Rollin (Montmorot)

Classement départemental :

1^{re} prix ex aequo : Josiane Boz (Brevans), Marie-Claude Clerc (Chilly-sur-Saône)

2^e prix ex aequo : Dominique Ferreira GAEC La Clé des Champs (Mouans-Chapteuil), Dominique Ferreira, Jeanne Ramaux (Germigney), Marie-Claire Paternat GAEC des Italières (Gibet), Michèle Ballay (Urtière)

• Anciennes fermes aménagées à usage d'habitation

1^{re} prix ex aequo : Pierre Bruchon (Chapelle-Voland), Jean Guyard (Assans-Beauvoisin)
2^e prix ex aequo : Bernard

Recouvreux (Chêne-Bernard), Françoise Berthod (Arcinges), Joannine Menutrice (Gevry), Daniel Gautheron (Chapelle-Voland)

• Bâtiments publics

Hors concours : mairies de Morez, Bletterans, Orgelet, Champagnole

Classement départemental :

1^{re} prix : mairie de Dole
2^e prix : mairie de Pouchemus

3^e prix : mairie de Rainans
4^e prix ex aequo : mairies d'Anthume, Aumur, Chauzin

• Hôtels, restaurants, commerces, hébergements

1^{re} prix ex aequo : Clinique vétérinaire de Heur Chevaux (Assans-l'Alouette), à Clinique vétérinaire des Plateaux d'Anne Champagne (Saint-Laurent-en-Grandvaux)

2^e prix ex aequo : Coopérative fromagère (Lajoux), Coopérative La Frontière du Pays Grandvallier (Saint-Laurent-en-Grandvaux)

3^e prix ex aequo : Restaurant La Cloche (Illeretans), Crêperie et Gourmandises (Pont-de-Poitte), Caveau Bizo (Château-Chalon)

Notez n'indiquons ici que les cinq premiers prix de chaque catégorie. Le palmarès complet est à retrouver sur le site du Département du Jura



Avec ses trois fleurs, Rainans fait partie des communes hors concours dans la catégorie « moins de 300 habitants ». Archives Éléonore Richard